

Rapport annuel
2024

**ÊTRE LÀ
POUR VOUS,**
simplement



Groupe AGRICA

Plus simple, plus proche, plus performant, **AGRICA VOTRE PARTENAIRE POUR L'AVENIR**

Nous sommes le seul groupe de protection sociale complémentaire dédié au monde agricole. Retraite complémentaire, prévoyance, santé, épargne, prévention et action sociale : nos expertises sont chaque jour mises en œuvre pour vous accompagner. Nous sommes engagés dans une transformation ambitieuse afin de vous apporter de la simplicité et des solutions d'avenir.

La réflexion stratégique menée avec nos administrateurs a abouti en 2024 à l'élaboration et la validation de notre nouveau plan stratégique agrica+, plus simple, plus proche, plus performant. Avec agrica+, nous disposons d'une vision, d'un cadre cohérent et fortement mobilisateur et d'une cible à atteindre pour les années à venir : AGRICA demain. Notre ambition stratégique s'appuie sur cinq enjeux majeurs :

• **Une relation plus forte et plus riche pour mieux servir nos clients et nos partenaires.** Nous avons la volonté de rendre la protection sociale simple et faciliter nos échanges au quotidien avec tous les acteurs : branches, entreprises, salariés, tiers déclarants et délégataires de gestion. Cette simplification s'opérera notamment par la poursuite du développement de la digitalisation des parcours clients et du *selfcare*.

• **La fiabilité et l'engagement dans le temps long pour nous projeter dans l'avenir.** Notre but : simplifier et optimiser notre modèle industriel au bénéfice de la satisfaction client et de l'expérience collaborateur. Pour cela, nous nous appuierons sur une évolution forte de notre système d'information et de nos outils au cœur de la relation client. Notre démarche RSE porte notre engagement dans le temps long, en particulier via la prévention et l'action sociale, des actions utiles à tout notre écosystème agricole.

• **La dynamique affinitaire pour nous développer et répondre aux attentes spécifiques du monde agricole et agroalimentaire.** Forts de notre ADN, de nos savoir-faire et de notre place unique, nous enrichissons nos offres au bénéfice de nos clients, de l'exploitant agricole aux entreprises de l'agroalimentaire et leurs salariés.

Avec notre nouveau plan stratégique agrica+, lancé en 2024, nous réaffirmons notre ambition, celle qui nous anime au quotidien : être utiles à l'univers agricole, proches de nos clients et engagés dans le temps long.

Nos chiffres clés 2024

Plus de
1,5 million
d'assurés
cotisants

Plus de
196 000
entreprises
adhérentes

Plus de
690 000
bénéficiaires
d'une retraite
complémentaire

Plus de
9,9 Md€
d'actifs gérés

908 M€
de chiffre
d'affaires en
assurances de
personnes

Près de
10 M€
d'aides
accordées

Des objectifs concrets et une trajectoire financière solide

Avec agricat+, nous nous fixons des objectifs concrets et ambitieux et visons un chiffre d'affaires en assurances de personnes dépassant le milliard d'euros et une part des activités d'assurance individuelle supérieure à 5% de notre chiffre d'affaires.

La rentabilité restera au cœur de nos priorités avec en cible un ratio combiné en assurances de personnes inférieur à 100% et une maîtrise rigoureuse des coûts de gestion.

Notre solidité financière sera consolidée avec une rentabilité des fonds propres cible de 4% pour piloter un ratio de solvabilité du Groupe proche de 250%.

• **La data et les nouvelles technologies pour performer.** Nous accélérons notre transformation grâce à l'intégration de l'intelligence artificielle dans nos processus métiers en nous appuyant sur les solutions dédiées du marché, directement créatrices de valeur pour nos collaborateurs et nos clients.

• **Un collectif mobilisé et innovant pour porter notre ambition.** Notre collectif est le facteur clé de succès pour mettre en œuvre avec agilité les priorités stratégiques, nous adapter aux évolutions des années à venir et raccourcir les circuits de décision pour plus de rapidité et de proximité avec le terrain.

En savoir plus
sur AGRICA





Bernard Pire

Président du Groupe AGRICA



Jérôme Volle

Vice-président du Groupe AGRICA

Placer nos ambitions au cœur de NOTRE VISION POUR DEMAIN

Depuis le 1^{er} janvier 2025, Bernard Pire et Jérôme Volle sont devenus président et vice-président du Groupe AGRICA en vertu de l'alternance paritaire. Ils évoquent les faits marquants de 2024, notre nouveau plan stratégique et nos enjeux à venir.



Le client doit être
au centre de tout.
C'est pour moi
le grand enjeu
de 2025.

Bernard Pire

Président du Groupe AGRICA

Quel bilan dressez-vous de l'année écoulée ?

Bernard Pire: Le projet de fusion d'AGRI PRÉVOYANCE et de la CPCEA nous a beaucoup occupés en 2024. Approbation des conseils d'administration en juin, validation de l'ACPR en octobre, mise en place du nouveau conseil d'administration fin octobre... Les travaux de rapprochement ont été menés avec efficacité par les équipes, dans des délais très courts. Je tiens à rendre hommage à Pierre Millet qui a assuré la présidence ou la vice-présidence de la CPCEA de 2015 à 2024. Pour l'activité assurances de personnes, le chiffre d'affaires, en hausse

de 12%, a dépassé les 900 millions d'euros. C'est remarquable. Il faut féliciter les collaborateurs et la direction pour cette dynamique commerciale. Soulignons notamment les excellents résultats de la retraite supplémentaire avec une montée en puissance des deux FRPS. Côté retraite complémentaire, AGRICA a montré, au sein de l'Alliance professionnelle Retraite, une grande qualité de gestion au service des ressortissants. Ces très bonnes performances ont été le résultat des efforts d'Isabelle Lorthioir que je remercie particulièrement pour son engagement sans faille à la tête de la direction retraite pendant toutes ces années.

Grâce à notre action sociale, AGRICA est toujours là pour ses ressortissants en difficulté. En 2024, nous avons par exemple réactivé à plusieurs reprises le dispositif d'aide d'urgence AGRICA Solidaire pour les victimes d'incidents climatiques.

Jérôme Volle: En 2024, AGRICA a consolidé son positionnement affinitaire. Nous avons continué à accompagner les entreprises et les salariés de la production agricole, obtenu le renouvellement de la recommandation du pay-sage. Les liens avec la coopération agricole ont été renforcés via l'obtention de nouveaux contrats et un partenariat a été conclu avec le Groupe Avril. Soulignons tout le travail de fond réalisé pour mener à bien l'appel d'offres du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Avoir dans notre portefeuille notre ministère de tutelle, cela a du sens sur le plan affinitaire. Nous avons aussi poursuivi notre accompagnement des organismes de service comme le Crédit Agricole, Groupama et la MSA. Autre fait marquant, des efforts importants ont été réalisés pour améliorer notre qualité de gestion afin de proposer à nos ressortissants les services dont ils ont besoin. AGRICA doit offrir de la « prévisibilité » aux entreprises, aux assurés. J'emprunte ce mot à Julien Brami, notre directeur général. Nous devons être un acteur capable de sécuriser et rendre l'avenir prévisible, sans onde de choc. Je salue également l'arrivée très positive au sein d'AGRICA d'Anne-Sophie Raimbault, directrice générale adjointe finance.

Comment qualifier le nouveau plan stratégique élaboré en 2024 ?

B.P.: Les conseils d'administration ont validé en septembre 2024 notre nouveau plan stratégique agrica+: plus simple, plus proche, plus performant. Les administrateurs ont été associés aux réflexions via des groupes de travail par thématique. agrica+ est un projet très structurant, très ambitieux et très argumenté. C'est une véritable feuille de route pour les cinq années à venir.

J.V.: Ce plan nous donne en effet les grandes orientations pour les prochaines années: renforcement affinitaire, développement sur de nouveaux marchés, réflexions autour de la place d'AGRICA dans notre écosystème... J'aime beaucoup le nom « agrica+ ». Nous sommes AGRICA mais nous sommes plus qu'AGRICA. L'idée est de montrer que nous sommes plus qu'un simple assureur ou gestionnaire.

Quels sont les enjeux pour les prochaines années ?

B.P.: Nous avons beaucoup d'ambitions. Nous visons un chiffre d'affaires d'un milliard d'euros dans les 5 ans à venir. Autre défi, continuer à veiller à la rentabilité de tous nos contrats. Notre développement passera aussi par notre solidité financière. Un important travail reste à mener sur la qualité de gestion et la satisfaction client. Le client doit être au centre de tout. C'est pour moi le grand enjeu de 2025.

J.V.: AGRICA doit aller chercher de nouvelles entreprises, petites et grandes, par des accords de branche ou d'entreprise pour augmenter son chiffre d'affaires, accroître son rayonnement. Il faut également faire en sorte que nos quelque 80 administrateurs connaissent les orientations d'AGRICA, remontent les problématiques, les solutions locales ou leurs souhaits d'évolution. La mobilisation des équipes internes est enfin primordiale: les collaborateurs doivent se sentir pleinement confiants dans l'entreprise et sa capacité à les accompagner.

BERNARD PIRE

Il devient en 2025 président du Groupe AGRICA et vice-président du GIE AGRICA Gestion

Âgé de 65 ans, Bernard Pire (collège des salariés, SNCEA/CFE-CGC) est régisseur dans une exploitation viticole héraultaise: « Après deux ans de présidence du GIE AGRICA Gestion et de vice-présidence du Groupe AGRICA, l'alternance paritaire a voulu que je prenne la présidence du Groupe au 1^{er} janvier 2025. Ces deux années de vice-présidence, aux côtés de Jérôme Volle, m'ont permis d'appréhender toute la mesure de la fonction ».

JÉRÔME VOLLE

Il assure en 2025 la présidence du GIE AGRICA Gestion et la vice-présidence du Groupe AGRICA

Âgé de 51 ans, Jérôme Volle (collège des employeurs, FNSEA), agriculteur ardéchois, exploite 45 hectares en viticulture et production de lavande: « L'alternance paritaire montre la confiance partagée entre les participants et les adhérents. Nous représentons les employeurs ou les salariés du monde agricole. Nous avons vraiment une vision commune, une gestion au plus proche de nos ressortissants ».



Avec agrica+, nous sommes plus qu'un simple assureur ou gestionnaire.

Jérôme Volle

Vice-président du Groupe AGRICA



**Alain
Cariou**

Directeur délégué
relations institutionnelles



**Pierre-Marie
Chastanet**

Directeur délégué
performance
financière et achats



**Pascale
Cousin**

Directrice déléguée
comptabilité



**Daick
d'Hérouville**

Directeur délégué
juridique et conformité



**Catherine
Dreyfus-Mazières**

Directrice
des ressources humaines



**Isabel
Duro**

Directrice déléguée
études et projets

ENGAGER NOTRE COLLECTIF à votre service au quotidien



**David
Guillaume**

Directeur délégué
management
des risques



**Magali
Henriot**

Directrice des affaires
générales



**Herminie
Lebrun**

Directrice déléguée
des ressources
humaines



**Frédéric
Le Gall**

Directeur délégué
réseau commercial



**Aurélien
Leguay**

Directeur délégué
des investissements



**Estelle
Le Moing**

Directrice déléguée
communication



**Alexandra
Longuet-Lassalle**

Directrice retraite
et action sociale



**Isabelle
Lorthioir**

Directrice déléguée
retraite



**Ludovic
Magnin**

Directeur
de la stratégie et
de la RSE



**Bertrand
Meriaud**

Directeur
engagements clients



**Philippe
Merville**

Directeur des systèmes
d'information



**Laurent
Moreau**

Directeur
développement



**Michaël
Olivier**

Directeur délégué
du pilotage stratégique
et digital



**Christophe
Pilaudeau**

Directeur délégué
du pilotage de
la transformation



**Laurent
Pinturier**

Directeur délégué
audit interne



**Delphine
Riva**

Directrice déléguée
services aux clients



**Antonio
Rodriguez**

Directeur délégué
architecture et données



**Pierre
Thiais**

Directeur délégué
branches, grands
comptes et courtage



**Xavier
Thomas**

Directeur délégué
immobilier



**Saber
Trabelsi**

Directeur délégué technique/
direction financière –
Fonction clé actuariat

Accompagner efficacement le déploiement de notre stratégie

Que retenir-vous de l'année 2024 ?

Julien Brami : 2024 a été une année incroyablement riche !

Sur le plan commercial, nous avons renouvelé notre partenariat historique avec le paysage. Autre fait majeur, nous avons obtenu la confiance du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire avec notre proposition de coassurance associant également Crédit Agricole Assurances et Groupama. Nos équipes ont remporté tout au long de l'année de très beaux succès, notamment dans l'agroalimentaire. Nous avons par ailleurs su accompagner nos clients sur les enjeux de révisions tarifaires.

L'activité institutionnelle a aussi été intense avec la fusion de deux de nos institutions de prévoyance approuvée lors de nos assemblées générales de juin et validée par l'ACPR fin octobre.

Parallèlement, 2024 a été marquée par la finalisation de notre nouveau plan stratégique agrica+, plus simple, plus proche, plus performant, qui porte nos grands enjeux pour les années à venir. Il vise à conforter AGRICA comme l'acteur de référence de la protection sociale du monde agricole et agroalimentaire.

Le lancement d'agrica+ a été l'occasion de multiplier les partages, les webinaires, avec l'ensemble de nos collaborateurs. Ces formats courts, interactifs, nous ont aidés à embarquer notre collectif dans cette nouvelle dynamique.

La gouvernance a-t-elle évolué pour accompagner ce plan stratégique ?

J.B. : J'ai en effet fait le choix de renforcer le comité exécutif avec l'arrivée d'Anne-Sophie Raimbault, directrice adjointe finance et dirigeante effective aux côtés d'Éric Gérard, directeur général délégué. Anne-Sophie m'est directement rattachée et dirige désormais l'ensemble des fonctions finance. Début 2025, nous avons également eu

le plaisir d'accueillir au Comex Laurent Moreau, directeur développement et Bertrand Meriaud, directeur engagements clients, à la suite de l'évolution de la direction assurances de personnes.

Enfin, avec le départ à la retraite d'Isabelle Lorthioir, que nous remercions pour son action, nous avons nommé Alexandra Longuet-Lassalle directrice retraite et action sociale.

C'est donc un Comex plus proche des sujets opérationnels qui est désormais en place pour déployer agrica+.

Quelles ont été les avancées en termes de qualité de gestion ?

J.B. : En matière de gestion, nous pouvons féliciter la direction retraite et activités sociales pour l'excellence de ses résultats et la pleine atteinte des objectifs fixés par l'Agirc-Arrco.

Côté assurances de personnes, des investissements importants ont de nouveau été réalisés en 2024. Ils ont permis des progrès significatifs. Il reste beaucoup à accomplir. Les équipes sont pleinement mobilisées pour améliorer de façon pérenne notre qualité de service, un enjeu prioritaire.

Julien Brami, directeur général

Un Comex plus proche
des sujets opérationnels
est désormais en place
pour déployer agrica+.



Éric Gérard

Directeur général délégué



Julien Brami

Directeur général



Anne-Sophie Raimbault

Directrice générale adjointe finance

Vous représenter et défendre VOS INTÉRÊTS

Toute notre organisation est au service de votre protection et de la protection de ceux qui vous sont proches. Notre gouvernance paritaire et nos structures dédiées reflètent notre appartenance au monde agricole sous toutes ses dimensions.

Nos instances de décision se composent à parts égales d'administrateurs bénévoles représentant les organisations des salariés et des employeurs du monde agricole. Ce mode de gouvernance nous garantit la solidité de

notre ancrage agricole et la prise en compte de vos besoins de protection sociale complémentaire: assurance santé, prévoyance, retraite supplémentaire et retraite complémentaire (Agirc-Arrco).

Association sommitale – GROUPE AGRICA

SGAPS AGRICA PRÉVOYANCE

CCPMA PRÉVOYANCE

IP

Institution de prévoyance des salariés des organismes professionnels agricoles

CCPMA RS

FRPS

CPCEA

IP

Institution de prévoyance des salariés de l'agriculture

CPCEA RS

FRPS

SECTION PROFESSIONNELLE AGRICA DE L'IRC ALLIANCE PROFESSIONNELLE RETRAITE

Membre de la fédération Agirc-Arrco – Section dédiée aux salariés et entreprises agricoles

AGRICA ÉPARGNE

SGP

Les IP et l'IRC (représentée par la section professionnelle AGRICA) sont membres de l'association sommitale.
Les FRPS (SA) sont filiales de leur IP.



L'avenir de la protection sociale agricole passe par une relation de confiance avec nos clients et partenaires. Avec agrica+, nous nous donnons les moyens d'être plus proches, plus réactifs et mieux armés pour relever les défis de demain.

Jérôme Volle

Vice-président du Groupe AGRICA et représentant du collège des employeurs

« agrica+ est une avancée majeure qui traduit notre volonté collective de renforcer notre engagement auprès du monde agricole. Nous avons bâti cette stratégie en tenant compte des attentes des salariés et des employeurs, afin d'assurer une protection sociale toujours plus adaptée. Cette démarche repose sur un dialogue social nourri et une relation de proximité que nous entretenons avec les salariés comme avec les entreprises de l'écosystème agricole et agroalimentaire, convaincus que notre engagement mutuel est la clé d'une protection efficace et durable.

Bernard Pire

Président du Groupe AGRICA et représentant du collège des salariés

Côté organisation, notre Groupe comprend :

- une association sommitale, GROUPE AGRICA, qui définit nos orientations politiques et stratégiques ;
- une société de groupe assurantiel de protection sociale (SGAPS), AGRICA PRÉVOYANCE, qui assure le pilotage et le contrôle des activités d'assurances de personnes. Elle est dotée d'instances paritaires et professionnelles propres ;
- deux institutions de prévoyance (IP) : CCPMA PRÉVOYANCE et CPCEA qui assurent la mise en œuvre des activités de santé et de prévoyance ;
- deux fonds de retraite professionnelle supplémentaire (FRPS) : CCPMA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE et CPCEA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE ;
- une société de gestion de portefeuille (SGP), Agrica Épargne, filiale de nos institutions de prévoyance ;
- une institution de retraite complémentaire (IRC), l'Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco. Elle est constituée de six sections professionnelles dont une section AGRICA : production, coopération, organismes professionnels agricoles et activités connexes ;
- un groupement d'intérêt économique (GIE) de moyens AGRICA Gestion. Les IP, les FRPS et l'IRC sont adhérents au GIE AGRICA Gestion qui porte l'intégralité de leurs collaborateurs.

Le conseil d'administration
de l'association sommitale
GROUPE AGRICA

COLLÈGE DES SALARIÉS

CFE-CGC • Samuel Mathieu, Bernard Pire, François Serpaud, Jacques Wayolle

CFTC • Jean-Claude Brondino, Emmanuel Cuvillier

FGA-CFDT • Emmanuel Delétoile, Myriam Gernez Cardon, Vincent Janet, Stéphanie Knez

FNAF-CGT • Daniel Guillemot, Gaëtan Mazin

FO • David Raffin, Guillaume Tramcourt

UNSA2A • Fabrice Gressent, auditeur

COLLÈGE DES EMPLOYEURS

FNCA • Arnaud Bodolec, Jean-Hugues Lombry, Benoît Lucas, Christophe Noël

FNEMSA • Anne Gautier, Ludovic Martin, auditeur

FNSEA • Philippe Faucon, Joseph Lechner, Morgan Oyaux, Claire Ruaud, Jérôme Volle

La Coopération Agricole • Gilbert Kéromnès, Corinne Lelong, poste vacant

UDSG • Pascal Viné, Nicolas Assémat, auditeur

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 2 AVRIL 2025

Une stratégie construite collectivement

Pour la première fois, la construction de notre plan stratégique, agrica+, s'est fondée sur un travail approfondi et commun entre nos administrateurs et nos équipes. Au total, une quinzaine d'ateliers de réflexions stratégiques ont ainsi été organisés. Cette

réflexion collective a nécessité une forte implication de l'ensemble des partenaires sociaux représentés au sein de nos instances. Grâce à cette coconstruction, nous disposons aujourd'hui d'un projet stratégique pleinement porté par nos administrateurs et nos collaborateurs.

Vous garantir DES SOLUTIONS PERFORMANTES ET PÉRENNES

Investissement dans la gestion, présence renforcée sur le terrain, services répondant à vos besoins... En 2024, nous avons poursuivi notre développement en vous plaçant au cœur de nos préoccupations.



UN CHIFFRE D'AFFAIRES DÉPASSANT LES 900 MILLIONS D'EUROS

Nous avons enregistré en 2024 une croissance de 12 % de notre chiffre d'affaires assurantiel, confirmant ainsi la tendance initiée en 2023 (+ 13 %). Avec 908 millions d'euros, un nouveau palier a été franchi.

Cette hausse d'activité est portée à parts égales par la croissance organique des portefeuilles existants, les affaires nouvelles et les révisions tarifaires.

Un équilibre qui traduit à la fois notre volonté de préserver la rentabilité de nos opérations, d'élargir notre portefeuille clients mais aussi la capacité de nos décideurs et des partenaires sociaux à s'engager dans la durée.

DES SUCCÈS COMMERCIAUX STRATÉGIQUES ET LA CONFIANCE DURABLE DE NOS PARTENAIRES

La poursuite du déploiement de la retraite supplémentaire pour les salariés non-cadres de la production agricole, des CUMA, du paysage et des ETARF a une nouvelle fois contribué à ces bons résultats. Fin 2024, nous comptons près de 80 000 entreprises adhérentes et plus de 250 000 salariés couverts par ces régimes.

Notre développement s'est aussi appuyé sur des contrats majeurs signés dans l'agroalimentaire, notamment avec les groupes emblématiques LDC et Avril, leaders dans leur domaine.

Forts d'un partenariat inédit de coassurance avec Groupama et Crédit Agricole Assurances, nous avons remporté l'appel d'offres public portant sur la couverture santé des agents du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire mené dans le cadre de la réforme de la protection sociale complémentaire des agents publics.

Autre fait marquant, les partenaires sociaux du paysage ont choisi de reconduire AGRICA comme seul assureur recommandé pour couvrir les risques prévoyance et frais de santé de leurs salariés non-cadres. Une preuve de confiance de cette branche que nous accompagnons depuis plus de 20 ans.

DES PRODUITS ADAPTÉS AUX BESOINS ÉMERGENTS ET AUX ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

Dans un environnement en pleine mutation, nous avons su créer des services utiles au monde agricole.

L'offre modulaire de prévoyance collective Flex'Prev, conçue pour répondre aux attentes d'une dizaine de branches, apporte aux salariés une couverture complète en cas d'arrêt de travail, d'invalidité et de décès.

Nouveau également, la loi sur le partage de la valeur nous a conduits à développer des solutions d'épargne salariale dédiées pour la production agricole, le paysage et les ETARF permettant aux entreprises de se mettre en conformité avec leurs obligations légales.



PERFORMANT

De nouveaux investissements pour une meilleure qualité de gestion

En 2024, nous avons très fortement accru les moyens alloués à la gestion: plus de 12 millions d'euros investis, effectifs doublés, process optimisés... Pour plus de visibilité, les indicateurs de pilotage sont partagés chaque mois au sein du comité exécutif, suivis de près par la direction générale et les administrateurs. Résultats: le stock de demandes a baissé de plus de 20% entre mars et décembre 2024, les réclamations liées à l'épargne retraite ont diminué de 70% en 2024.



Toujours plus proches de vous et du terrain!

« Nous avons renforcé notre présence aux côtés de nos clients: webinaires, visites, rencontres lors des salons et congrès... Par exemple, plus de 350 réunions sur site ont été organisées auprès des structures rattachées au ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire pour accompagner la mise en œuvre du régime frais de santé des 43 000 agents concernés. Cette proximité a fait la différence! »

Éric Gérard
Directeur général délégué

3 questions à...

Frédéric Dedieu, DRH du conseil national du réseau Cerfrance,
acteur clé du conseil et de l'expertise comptable implanté sur tout le territoire

Comment qualifier la relation entre le réseau Cerfrance et AGRICA ?

Nous avons une histoire avec des traits d'ADN extrêmement communs: la proximité avec les territoires, les liens étroits avec le monde agricole... Nous avons des synergies d'intérêt très fortes. Au quotidien, tant dans la gouvernance que dans la démarche client, nous parlons avec les mêmes personnes. D'où l'intérêt de parler le même langage!

Quelles sont vos attentes en termes d'accompagnement ?

Nous attendons une expertise technique et de gestion mais également la possibilité d'avoir une stabilité dans le pilotage pour réduire les aléas. Ces trois dernières années, nous avons mené d'importants travaux en commun avec les équipes d'AGRICA pour corriger et pérenniser nos régimes de protection sociale. Ces mesures ont pleinement porté leurs fruits sur les comptes 2024.

Pour finir, quelques mots sur l'aide santé dédiée aux alternants de Cerfrance...

Avec AGRICA, on ne se contente pas de travailler d'assureur à assurés. Nous essayons également de mener des actions innovantes! L'aide santé alternants, gérée par AGRICA, a été créée il y a deux ans à l'initiative de nos partenaires sociaux. Elle permet de prendre en charge les cotisations santé des alternants travaillant au sein de Cerfrance. Cela fonctionne très bien.

Vous offrir UNE QUALITÉ DE SERVICE EXEMPLAIRE

*Performance, engagement et proximité...
Côté retraite complémentaire, nous avons
mis en place en 2024 des actions concrètes
pour vous accompagner efficacement et
répondre à tous vos besoins.*

UN RÔLE MOTEUR AU SEIN DE L'ALLIANCE PROFESSIONNELLE RETRAITE AGIRC-ARRCO

En 2024, nous avons participé activement aux mutualisations avec les autres membres de l'Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco (Audiens, B2V, IRP Auto, Lourmel et PRO BTP).

Réunions régulières, partage de bonnes pratiques, répartition de l'activité, pilotage rapproché : ces actions coordonnées nous ont aidés à renforcer notre coopération et à progresser vers une harmonisation des processus.

Objectif : accroître notre efficacité collective pour offrir un service toujours plus performant. Nous nous sommes pleinement engagés, aux côtés de nos partenaires, pour assurer les très bons résultats et les progrès de l'Alliance.

UNE QUALITÉ DE GESTION AU RENDEZ-VOUS

Nous avons répondu aux attentes de performance et de productivité de l'Agirc-Arrco et même dépassé les objectifs fixés. Tous les indicateurs sont au vert, en progression notable par rapport à 2023.

Les carrières ont été fiabilisées, avec des comptes de droits à jour, permettant des estimations de retraite plus précises. À titre d'exemple, 97 % des mises à jour de carrière ont été réalisés dans les délais.

Autre bon résultat, les délais de liquidation ont été nettement réduits. Il faut désormais compter 17 jours (au lieu de 23 en 2023) entre la fin d'activité et le premier paiement de votre retraite, vous garantissant ainsi une continuité de ressources.

UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ DES ENTREPRISES SUR TOUT LE TERRITOIRE

Le nombre de réunions d'information en entreprise a progressé de 35 %, avec 157 interventions sur tout le territoire contre 125 en 2023. Les experts d'AGRIC A Conseil Retraite ont ainsi répondu à la forte demande des entreprises soucieuses d'accompagner leurs salariés à la suite de la réforme des retraites.

Ces experts ont par ailleurs réalisé plus de 2000 bilans personnalisés avec les salariés, sur site ou par téléphone, apportant un éclairage précieux aux assurés sur leur situation individuelle.

+ PERFORMANT

Notre priorité : vous accompagner au mieux

Carrières fiabilisées, délais de traitement raccourcis, accompagnement de proximité... Des actions concrètes ont été mises en place pour vous offrir un service performant.

Avec un *Net Promoter Score** de 62 pour notre centre de relation client d'Angers (bien au-delà de la cible Agirc-Arrco fixée à 34), les assurés interrogés se sont déclarés particulièrement satisfaits de notre accompagnement.

**Indicateur mesurant la satisfaction client.*



3 questions à...

**Véronique, 59 ans, salariée
d'un organisme agricole à Paris**

Pourquoi avez-vous souhaité réaliser un entretien d'information retraite auprès d'AGRICIA ?

J'ai demandé à bénéficier de ce bilan personnalisé pour faire un point précis sur mes droits retraite et ma carrière. Avec la réforme des retraites, je voulais aussi vérifier que les informations indiquées sur mon compte Info-retraite.fr et le simulateur Marel étaient exactes, en particulier l'âge auquel je pourrai

prendre ma retraite et le fait de pouvoir bénéficier du dispositif carrière longue.

Avez-vous obtenu toutes les réponses à vos questions ?

La conseillère avec qui j'avais rendez-vous avait étudié ma carrière au préalable, ce que j'ai trouvé très professionnel. Elle avait même repéré une anomalie que je n'avais pas vue et m'a expliqué comment la faire corriger. Elle m'a confirmé que toutes les informations du simulateur étaient à jour. Elle m'a donné des conseils pratiques sur la manière de demander ma retraite: quels délais

respecter, à qui m'adresser... C'était très clair. Elle m'a également parlé de la retraite progressive, un dispositif auquel je ne pensais pas avoir droit... Je pourrai en bénéficier, c'est une bonne nouvelle !

Recommanderiez-vous ce service ?

C'est vraiment un rendez-vous que je conseille à tout le monde. C'est gratuit, c'est efficace. Pour ma part, j'ai été rassurée et très bien conseillée. J'envisage maintenant les quelques années qui me séparent de la retraite sans appréhension et en toute connaissance de cause.



Un réseau de proximité et une écoute très appréciés

« Dans le cadre du réseau Alliance professionnelle, nous proposons aux assurés un large éventail de rendez-vous personnalisés: entretien information retraite, mise à jour de leur carrière, finalisation de leur dossier de retraite ou de réversion... Les rendez-vous peuvent se dérouler dans les agences implantées partout en France ou par téléphone.

Ce service est très apprécié car tout le monde est gagnant: les assurés sont accompagnés dans leurs démarches et, de notre côté, nous recevons des dossiers complets qui sont donc traités plus efficacement. En 2024, nous avons enregistré une forte hausse des rendez-vous retraite. »

Alexandra Longuet-Lassalle
Directrice retraite et action sociale

Isabelle Lorthioir
Directrice déléguée retraite



VOUS SOUTENIR à tout moment

En 2024, nous avons investi près de 10 millions d'euros pour vous offrir un soutien actif et concret, dans les moments difficiles comme dans la recherche d'un mieux-vivre.

Les équipes de l'action sociale de nos institutions de prévoyance ont été à vos côtés, jour après jour, pour déployer des actions de prévention sur mesure répondant à vos besoins. Plus de 500 aides sociales vous ont également été octroyées pour un montant global de 582 000 euros.

DES SÉJOURS SANTÉ ET BIEN-ÊTRE PARTICULIÈREMENT PLÉBISCITÉS

En 2024, vous avez été 300 à participer à nos sessions «Relaxation, sophrologie». Ces séjours de prévention, autour de la gestion du stress et du sommeil, sont destinés aux salariés de plus de 50 ans. Leur objectif ? Vous aider à améliorer votre qualité de vie et à mieux appréhender la dernière partie de votre carrière.

DES PROJETS INNOVANTS AUTOUR DU DIABÈTE, MALADIE EN FORTE PROGRESSION

Nous avons lancé en 2024 une campagne de prévention du diabète en partenariat avec Impeto Medical. Le principe est simple : les salariés de plus de 40 ans sont invités à réaliser gratuitement un dépistage près de chez eux dans une pharmacie partenaire. Ce test non invasif s'appuie sur la mesure de la fonction sudorale. Initiée dans les Hauts-de-France, cette action devrait être étendue en 2025 à la région Grand-Est et progressivement à tous les territoires.

Autre initiative innovante, nous nous sommes engagés dans un partenariat avec le Fonds Clinatec pour soutenir le projet «Diabète & Stress». Notre subvention pluriannuelle contribuera au développement d'un algorithme qui aidera les personnes diabétiques à prendre conscience de leur niveau de stress et à mieux gérer leur glycémie.



Notre démarche de prévention s'inscrit dans le temps long

« Nous proposons aux entreprises des dispositifs de prévention (addictions, audition, sommeil, stress, risques psychosociaux...) en nous appuyant sur des outils qui ont fait leur preuve ou en recherchant des solutions innovantes. Notre but : élaborer une démarche coconstruite, graduée et adaptée à chaque entreprise. Nous sommes ainsi en mesure, en lien avec un réseau de professionnels de prévention, de répondre aussi bien aux besoins d'une TPE de la production agricole qu'à ceux d'une grande coopérative ! L'autre caractéristique de notre démarche est de s'inscrire dans le temps long. »



Marie-Paule Febvre

Responsable Laboratoire d'Innovation Sociale AGRICA (LISA)

3 questions à...

Rodolphe Dumoulin, directeur du développement sanitaire et social à la Caisse Centrale de la MSA

Qu'apporte le partenariat signé avec AGRICA à la MSA ?

Notre relation est historique. Le partenariat signé lors du Salon international de l'agriculture en février 2024 ne fait que formaliser une coopération évidente et bien réelle ! Il met l'accent sur les problématiques spécifiques des salariés agricoles (actifs et retraités), une cible que nous avons en commun. Cela favorise une belle dynamique, au national et en local, et enrichit notre action.

Comment cette coopération s'est-elle traduite sur la prévention du mal-être agricole ?

C'est un sujet majeur pour la MSA comme pour AGRICA. À partir de 2024, AGRICA a cofinancé notre appel à projets sur la prévention du mal-être agricole, ce qui permet de soutenir plus largement les actions destinées aux salariés agricoles de ce programme. L'autre volet de notre coopération porte sur les formations « Sentinelles ». Notre but commun est de former partout en France des volontaires au repérage des premiers signes du mal-être dans le milieu agricole. Ce sont nos forces combinées qui ont permis d'étendre significativement le réseau. C'est très concret.

Allez-vous poursuivre ces actions en 2025 ?

La santé mentale a été désignée Grande Cause nationale en 2025. Avec AGRICA, nous avons donc vocation à aller plus loin sur la prévention du mal-être agricole, notamment auprès des publics seniors qui sont en surrisque suicidaire. Élargir notre palette d'actions, amplifier le réseau des acteurs de la détection... Un véritable défi commun !

+ PERFORMANT

Des processus optimisés pour plus d'efficacité et d'équité

La mise en place d'un nouveau dispositif d'attribution des aides individuelles a simplifié le processus et l'octroi des aides. Résultats : les délais d'instruction ont diminué de 40 %, passant à 20 jours contre 35 en 2023. Le montant moyen accordé progresse quant à lui d'un tiers pour atteindre 1600 €.



À vos côtés dans les moments difficiles

« En 2024, plus de 28 000 salariés et retraités agricoles ont bénéficié de notre soutien (+33% par rapport à 2023), pour un montant total dépassant les 5,1 millions d'euros. Cette progression s'explique notamment par la formalisation de notre partenariat avec la MSA, qui a facilité l'accès à nos aides individuelles et élargi notre champ d'action auprès des populations agricoles. Elle résulte également d'une meilleure promotion de nos dispositifs et de la simplification des démarches pour en bénéficier. »

Jessica Amoordon

Responsable action sociale retraite Agirc-Arrco

Tout au long de l'année, nos équipes de l'action sociale retraite complémentaire se sont attachées à développer des partenariats structurants, à déployer des solutions pragmatiques dans tous les territoires et à simplifier l'accès aux aides.

UNE COLLABORATION ET UNE COMPLÉMENTARITÉ RENFORCÉES AVEC LA MSA

Nous avons signé en février 2024 avec la Caisse Centrale de la MSA une convention de partenariat portant sur l'action sociale. Objectif : renforcer notre coopération et notre complémentarité pour répondre au mieux à vos besoins. Ce rapprochement s'est notamment concrétisé par notre participation active à deux grands appels à projets : la prévention du mal-être agricole et l'amélioration de l'habitat en milieu rural.

UN RÔLE D'EXPERT ET DE RÉFÉRENT AU SEIN DE L'ALLIANCE PROFESSIONNELLE

Notre expertise a été mise à contribution au sein de l'Alliance professionnelle pour piloter différents dispositifs. Nous sommes notamment le référent de l'Agirc-Arrco pour évaluer la généralisation de la solvabilisation des ressortissants souhaitant bénéficier des services de répit à domicile Bulle d'air destinés aux aidants, quelle que soit leur caisse d'appartenance.

L'année a été aussi marquée par le déploiement de l'outil communautaire AS Net Central, dédié au traitement des aides individuelles. Là encore, nous avons joué le rôle de pilote pour l'Alliance professionnelle.

Répondre à nos enjeux SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Au cœur et au service du monde agricole, nous agissons pour apporter des réponses à ses enjeux sociaux et environnementaux à travers notre démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et notre engagement en tant qu'investisseur responsable.

Le monde agricole est marqué par des défis économiques, sociaux et environnementaux profonds. Face à ces mutations, et en étroite collaboration avec nos parties prenantes, nous avons structuré notre démarche RSE autour de quatre grandes orientations.

AXE 1 - AGIR POUR LE MIEUX-VIVRE DES ACTEURS DU MONDE AGRICOLE

La qualité de vie et les conditions de travail (QVCT) des acteurs du monde agricole sont au cœur de nos métiers. Nous les défendons depuis toujours en accompagnant les entreprises pour assurer leur personnel en santé, prévoyance et épargne retraite, en gérant la retraite complémentaire de tous les salariés agricoles.

Des dispositifs d'action sociale et de prévention adaptés et de proximité sont également mis en place pour soutenir, à tout moment, nos plus de 1,5 million d'assurés tout autant que nos près de 850 collaborateurs.

En 2024, nous avons accordé près de 10 millions d'euros d'aides à nos ressortissants. Le dispositif d'urgence AGRICA Solidaire a été activé à plusieurs reprises pour soutenir les victimes d'intempéries.

Les biodéchets d'AGRICA transformés en biogaz et en fertilisant agricole organique

Nous collectons les déchets alimentaires du restaurant d'entreprise d'AGRICA à Paris. Ces biodéchets sont ensuite traités chez un agriculteur méthaniseur d'Île-de-France. Ils sont transformés en biogaz et en fertilisant organique.

Nous avons collecté plus de 7,78 tonnes de déchets alimentaires en 2024 qui ont permis de produire 1 167 m³ de biogaz et 7 tonnes de fertilisant agricole organique.

Nos clients comme AGRICA sont placés au centre de deux cycles d'économie circulaire: les énergies renouvelables et l'agriculture de proximité non polluante.

Jérôme Perrin

Président de Love Your Waste

Start-up spécialisée dans la gestion des biodéchets, lauréate des Trophées AGRICA en 2017

AXE 2 - RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DU MONDE AGRICOLE

Nous nous engageons auprès du monde agricole à accroître l'attractivité de ses métiers en démocratisant l'accès aux dispositifs d'épargne salariale et de retraite supplémentaire. Fin 2024, plus de 250 000 salariés de la production agricole, des CUMA, du paysage et des ETARF bénéficient d'un régime de retraite supplémentaire.

Nous veillons également à favoriser l'apprentissage et l'insertion professionnelle par le développement de partenariats. En 2024, nous avons lancé la 13^e édition de Pays'Apprentis, le dispositif d'aide à la mobilité des apprentis du paysage, avec l'Unep et les Organisations Syndicales de Salariés du Paysage et la 3^e campagne de l'Aide Santé pour les alternants du réseau Cerfrance.

Nous avons aussi à cœur de travailler sur la représentation des métiers du monde agricole au sein de la société. Nous participons à de nombreux salons et congrès partout en France (27 en 2024), mettons en place des initiatives innovantes pour valoriser et mieux faire connaître cet univers. Citons par exemple le partenariat avec Florian Chapeau, champion paracycliste et futur agriculteur ou encore le concours photo Nouveaux Regards destiné aux jeunes photographes (voir page 19).



Depuis 2012, plus de 22 000 apprentis ont bénéficié du dispositif Pays'Apprentis, pour un montant total de plus de 6,5 millions d'euros.

Plus de

9,9 Md€

d'encours en 2024 (soit 100 %) visant à intégrer un prisme ESG* et Climat, dans un process d'amélioration continue

198 000 €

reversés à Siel Bleu et Clinatec fin 2024 (contre 120 000 euros en 2023)

AXE 3 - COMBATTRE LE GASPILLAGE POUR UNE GESTION RESPONSABLE ET SOLIDAIRE DES RESSOURCES

Nous militons pour la réduction du gaspillage dans le monde agricole en soutenant des solutions qui favorisent la solidarité, l'économie circulaire et la valorisation de produits voués à être jetés.

Engagés depuis 2014 dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, nous récompensons tous les ans des actions antigaspi via nos Trophées AGRICA. Nous offrons ainsi de la visibilité aux porteurs de projet. En 2024, nous comptons 420 candidatures reçues, 152 nommés, 47 lauréats et 130 000 euros de dotation.

En parallèle, nous accentuons nos efforts de réduction de consommation de ressources et d'énergie et sensibilisons nos collaborateurs à l'adoption d'écogestes. Nous avons réalisé en 2024 un bilan carbone pour mesurer nos émissions, directes et indirectes, et réduire notre empreinte carbone.



Nous célébrons en 2025 la 10^e édition des Trophées AGRICA « le temps des solutions pour un avenir sans gaspi! »



3 questions à...

Ludovic Magnin, directeur de la stratégie et de la RSE

Après l'élan impulsé en 2023, quelles ont été vos avancées en termes de RSE en 2024 ?

Nous avons élaboré en 2024 nos ambitions RSE pour les années à venir. Quatre grandes orientations, en phase avec les enjeux de nos parties prenantes et notre plan stratégique, ont ainsi été définies (voir ci-contre). Nous menons une RSE d'action, de terrain, coconstruite, au service du monde agricole et matérialisée par des projets concrets.

Comment avez-vous partagé ces orientations en interne ?

La RSE, c'est l'affaire de tous ! Nous avons organisé une semaine RSE en octobre 2024 pour sensibiliser nos collaborateurs. Stands d'information animés par des salariés, ateliers 2 tonnes, conférence sur les métiers agricoles, escape game antigaspi... Le programme était très riche. Chacun a pu rencontrer divers intervenants, poser des questions, proposer des idées. Une communauté d'une vingtaine de volontaires a été constituée à l'issue de cet événement. Depuis 2024, les enjeux de durabilité sont également intégrés et suivis au niveau de nos instances (conseils d'administration, Comité d'Audit et des Risques, Commission des Placements et de la Durabilité Financière).

Quels travaux ont été menés sur le volet réglementaire ?

Parallèlement, nous avons avancé sur la mise en place d'un reporting extra-financier dans le cadre de la directive CSRD*. Nous avons réalisé l'exercice de la chaîne de valeur avec une analyse en double matérialité. Les équipes, les administrateurs ont aussi été formés à la CSRD. Soumis à un rapport de durabilité devant être publié en 2026, nous avons choisi d'anticiper en préparant un rapport volontaire à blanc dès 2025 afin de maintenir notre dynamique RSE.

*Corporate Sustainability Reporting Directive.

*Environnement, Social et Gouvernance.



SIA 2024 : notre stand écoconçu privilégie les matériaux recyclés et recyclables issus de filières responsables, l'éclairage LED basse consommation...

AXE 4 – SOUTENIR LA TRANSITION SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DU MONDE AGRICOLE

Nous déployons depuis 2008 une politique d'investissement responsable visant à contribuer à la réduction des impacts de l'activité humaine sur le climat et la biodiversité sans négliger les enjeux sociaux et de gouvernance.

Nous avons notamment renforcé notre approche Climat à travers l'exclusion dans nos investissements des entreprises aux activités très carbonées et ne disposant pas de plan d'action en matière de transition énergétique. Tous nos investissements visent une sortie du charbon thermique d'ici à 2030 pour l'OCDE et d'ici à 2040 pour le reste du monde.

100% des fonds ouverts gérés par notre filiale Agrica Épargne et proposés à nos épargnants sont fonds de partage. Ces placements permettent de soutenir les initiatives à impact de deux organisations de terrain : Siel Bleu et Clinathec.

Nous attachons aussi une grande importance à la qualité environnementale de nos actifs immobiliers. Après l'élaboration d'une politique ESG* couplée à une grille de notation, chaque actif majeur du portefeuille s'est vu attribuer une note. Un plan d'action défini sur 3 ans est mis en œuvre afin d'améliorer cette note selon les trois axes ESG.

Notre patrimoine forestier est quant à lui constitué de plus de 1 500 ha de résineux et feuillus d'essences variées. Dans le cadre de travaux de régénération de plusieurs parcelles, nous avons obtenu en 2024 le label bas carbone pour un projet en Haute-Marne.

*Environnement, Social et Gouvernance.

Contribuer à la recherche dans l'intérêt général

Clinathec est un centre de recherche biomédicale appliquée de renommée internationale. Nous avons noué un partenariat dès 2020 avec AGRICA à travers les fonds de partage gérés par sa filiale Agrica Épargne. Celle-ci nous reverse annuellement une partie des frais de gestion de ces fonds. Ce don est alors réparti entre différents programmes de recherche en phase d'amorçage. C'est très précieux pour pouvoir initier des projets novateurs.

En 2024, fort de cette collaboration, AGRICA s'est engagé à nos côtés sur le diabète, 5^e maladie la plus représentée dans le secteur agricole, dans le cadre d'un programme innovant de trois ans « Diabète & Stress ».

Objectif de ce projet : développer un algorithme d'intelligence artificielle capable de mesurer, à partir de signaux vocaux, le niveau de stress à long terme des personnes diabétiques. À terme, il pourrait être intégré à un outil léger, portable et accessible à tous qui enregistrerait en temps réel le stress des patients diabétiques.

Ainsi, en anticipant des variations glycémiques, les médecins pourraient mieux adapter le traitement et améliorer la qualité de vie des malades. Avec ce projet, qui concerne le plus grand nombre, nous œuvrons avec AGRICA pour l'intérêt général.

Laurent Hérault
Directeur du Fonds Clinathec

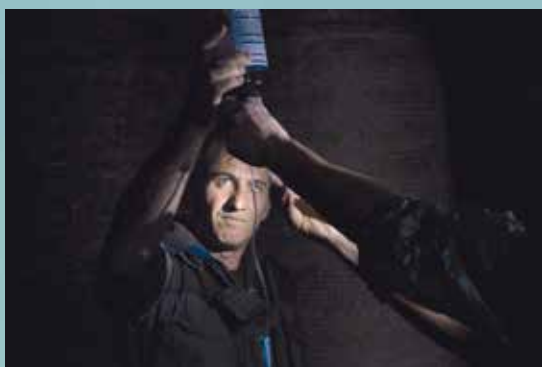
Coup de projecteur sur le monde agricole

La deuxième édition de notre concours photo Nouveaux Regards s'est terminée le 28 février 2025 par la remise des prix organisée sur notre stand lors du Salon international de l'agriculture.

© Joris Château



© Joris Château



© Laurent de Froberville



© Laurent de Froberville



De gauche à droite :
Joris Château,
Laurent de Froberville,
Clara Ribo



L'ambition de ce concours ? Valoriser le monde agricole, ses métiers, ses acteurs, à travers la vision créative et originale de jeunes photographes.

Trois lauréats ont ainsi été récompensés :

Premier prix : Joris Château, pour « Une paume immensément vide ».

Deuxième prix : Laurent de Froberville, pour « La parole du sol ».

Troisième prix et prix des salariés d'AGRICOLA : Clara Ribo, pour « La bergerie de Tautavel ».

Les gagnants sont repartis avec une dotation en matériel photo. Leurs clichés, exposés sur notre stand durant tout le salon, ont ensuite pris place dans nos locaux parisiens.

© Clara Ribo



© Clara Ribo





Nous contacter
Nos conseillers sont à votre écoute



POUR VOUS INFORMER EN CONTINU
www.groupagricar.com

